



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Asie

Question écrite n° 88395

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les suites qui seront données aux préconisations formulées dans le rapport d'information enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 4 février 2015 et relatif aux émergents d'Asie du Sud-Est. Il lui demande s'il compte appliquer la préconisation n° 14.

Texte de la réponse

Une projection dans la durée et une bonne maîtrise de l'anglais sont des prérequis indispensables, sur lesquels Business France insiste systématiquement dans ses activités de conseil auprès des ETI et PME cherchant à s'implanter dans la région. Afin de soutenir la présence de nos entreprises dans la durée sur les marchés de l'ASEAN, les chambres de commerce françaises dans la région proposent quasiment toutes une offre d'hébergement/domiciliation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88395

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 septembre 2015](#), page 6924

Réponse publiée au JO le : [1er décembre 2015](#), page 9580